



PERIODE DE FORMATION : Septembre 2021 à Août 2022

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Accompagner le développement de l'enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel

OBJECTIFS METIER :

Le titulaire de ce diplôme exerce le métier d'agent spécialisé des écoles maternelles, agent d'animation, auxiliaire petite enfance, assistant éducatif petite enfance, assistant maternel, employé familial auprès d'enfant, garde d'enfant à domicile.

CONTENU DE LA FORMATION :

DOMAINE GENERAL

- Pas de modules dispensés du domaine général

MODULES TRANSVERSAUX

- Technique de Recherche d'Emploi
- Outils numériques
- Accompagnement individualisé
- Santé et Sécurité au Travail SST

DOMAINE PROFESSIONNEL

UF1 : Accompagner le développement de l'enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- Adopter une posture professionnelle adaptée.
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.

UF2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.

UF3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

ACCESSIBILITE : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation des acquis : évaluations formatives dont examens blancs, évaluation en situation professionnelle lors des stages.

Passage des épreuves ponctuelles du CAP AEPE.

PRE-REQUIS

Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus pour un contrat d'apprentissage.

Avoir 18 ans l'année de passage de l'examen.

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau CAP, BEP : 3 (anciennement V).

RECRUTEMENT

Etude du dossier de candidature : curriculum vitae et lettre de motivation

Entretien individuel

Test de positionnement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Mises en situation professionnelle en atelier/plateau technique.

Apports théoriques.

Réalisation de travaux collaboratifs, échanges de pratiques.

Travaux dirigés.

Etudes de cas.

DUREE ET RYTHME EN CENTRE DE FORMATION ET EN ENTREPRISE

462 heures en Centre de Formation et 1 015h en milieu professionnel.

1 journée par semaine en formation (mercredi) et 4 jours en entreprise.

Plusieurs semaines de temps au Centre de formation, voir Planning.

LIEU DE FORMATION

Lycée Kerustum – 12 Allée de Kerustum- BP 1145- 29101 QUIMPER Cedex

VALIDATION

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance – RNCP 28048

NIVEAU D'ENTREE EN FORMATION

Niveau 3 BEP Services Aux Personnes ou Bac SAPAT / ASSP

NIVEAU DE SORTIE EN FORMATION

CAP, BEP : Niveau 3 (anciennement V)

PRISE EN CHARGE ET COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge par l'OPCO dont dépend l'entreprise d'accueil.

Aucun frais à la charge de l'apprenti.

Plan de relance de l'apprentissage : Prime de 5000€ à 8000€ pour le recrutement d'un apprenti.

POURSUITE DE FORMATION

Concours ATSEM

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

CONTACT

02 98 64 04 40

quimper@kerustum.net